

Proposition de stage

**Mise en place de protocoles de suivis sur les  
espèces patrimoniales  
RNR du Vallon de Fontenelay (70)  
Pelouses sèches de Champlitte (70)**

#### STRUCTURE D'ACCUEIL

Depuis sa création en 1991, le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté, association loi 1901, agit pour préserver les milieux naturels, les paysages et la biodiversité, en gérant ces sites en partenariat avec les acteurs locaux. Son rôle de gestionnaire d'espaces naturels est reconnu d'intérêt général et agréé par l'État et la Région Bourgogne-Franche-Comté, convaincus du bien-fondé de ses actions.

Missions du conservatoire :

- **Connaître** les milieux et les espèces par des études scientifiques et des diagnostics pour adapter au mieux notre intervention sur les sites naturels.
- **Protéger** les milieux, la faune et la flore menacés, en achetant des parcelles ou en passant des accords avec des propriétaires (privés, collectivités...).
- **Gérer** les espaces naturels grâce à des techniques respectueuses de la biodiversité, en concertation avec nos partenaires, souvent des agriculteurs
- **Valoriser** les sites pour sensibiliser les citoyens à la préservation du patrimoine naturel remarquable (visites, chantiers nature, animations pédagogiques...).
- **Accompagner** les politiques publiques en faveur de la biodiversité et les acteurs locaux soucieux de mettre en place une gestion responsable de leur patrimoine.

Le CEN Franche-Comté est agréé par l'État et la Région Bourgogne-Franche-Comté, lui offrant ainsi une reconnaissance officielle de ses missions et de ses compétences.

Taille de la structure (nombre de personnes) : 40

Adresse : 4 chemin du Fort de Bregille 25000 BESANCON

Pour en savoir plus : <https://cen-franchemonte.org/>

## CONTEXTE DE L'OFFRE

### RNR du Vallon de Fontenelay :

La Réserve Naturelle Régionale (RNR) du Vallon de Fontenelay a été créée le 28 mai 2010 par délibération de la Commission Permanente du Conseil régional de Franche-Comté.

En 2013, le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté (CEN FC) est nommé gestionnaire de la réserve.

Le premier plan de gestion de la RNR du Vallon de Fontenelay a couvert la période de 2015 à 2019 et sa mise en œuvre a été poursuivie en 2020.

En 2021, suite à l'évaluation du 1er plan de gestion, le 2nd plan de gestion a été élaboré et validé pour la période 2022-2031.

Ce plan de gestion prévoit notamment le suivi d'espèces patrimoniales :

- Plantes : *Blackstonia perfoliata*, *Ophioglossum vulgatum*, *Gentianella germanica*, *Gentianopsis ciliata*, *Epipactis palustris*, *Carex distans*, *Carex hostiana*, *Platanthera chloranta*, *Orobanche alba*
- Papillons : *Euphydryas aurinia*, *Glaucopteryx alexis*
- Libellules : *Cordulegaster bidentata*

Le stage aura pour but de mettre en œuvre des protocoles de suivis d'ores-et-déjà établis pour ces espèces.

### Pelouses sèches de Champlitte :

Le site CEN FC des pelouses sèches de Champlitte correspond à un ensemble de 5 entités géographiques situées sur la commune de Champlitte, dans le nord-ouest du département de la Haute-Saône (70). Ces pelouses sont remarquables par les cortèges de faune et de flore liés aux milieux ouverts xériques et oligotrophes qu'elles abritent, assez exceptionnels pour la région.

Cette valeur écologique a motivé l'intervention du CEN FC en partenariat avec la commune de Champlitte depuis plus de 20 ans.

Le 1<sup>er</sup> objectif à long terme du plan de gestion est de « Conserver, maintenir et restaurer l'ensemble des habitats et du patrimoine faunistique et floristique du site lié aux pelouses sèches et habitats associés ».

Si la majorité des pelouses semblent en relatif bon état de conservation concernant la flore typique des pelouses, des questions se posent concernant la faune liée aux ourlets, habitats de transition entre les pelouses et les fourrés arbustifs.

Ainsi le stage permettra d'obtenir des données sur les espèces patrimoniales suivantes :

- Papillons : *Euphydryas aurinia*, *Phengaris arion*, *Coenonympha glycerion*, *Minois dryas*, *Melitea aurelia*, *Thymelicus acteon*, *Rhagades pruni*, *Zygaena ephialtes*
- Reptiles : Lézard à deux raies (Lézard vert occidental)
- Autres invertébrés : Ascalaphe ambré (*Libelloides longicornis*), Petite cigale mélodieuse (*Cicadetta cantilatrix*)

Il pourra également déboucher sur l'élaboration d'un indicateur permettant de suivre l'état du cortège d'espèces liées aux ourlets.

## MISSIONS

Sous l'encadrement du responsable de pôle territorial de Haute-Saône et en collaboration avec le chargé de mission en charge de la réserve naturelle régionale du Vallon de Fontenelay et du site des pelouses sèches de Champlitte, le (la) stagiaire sera chargé(e) de réaliser les opérations suivantes :

- **Recherche et synthèse bibliographique sur :**
  - o les espèces patrimoniales concernées (biologie, écologie, gestion mise en œuvre pour leur préservation)
  - o les protocoles de suivis des espèces patrimoniales concernées déjà mise en œuvre en France voire en Europe
  - o les outils et méthodes de monitoring de la biodiversité et d'analyses statistiques des données de suivis
- **Mettre en œuvre les protocoles de suivis des espèces patrimoniales concernées**
- **Analyser les données, présenter et questionner les résultats**
- **Proposer des ajustements / améliorations si nécessaire aux protocoles mis en œuvre**

Tout au long du stage, des points d'avancements réguliers seront fait avec le maître de stage et l'équipe salariée.

## PROFIL ET COMPÉTENCES CANDIDAT/E :

### FORMATION :

Master 1 ou 2 / Ingénieur ou niveau équivalent (Bac +4/5) relatif aux connaissances en écologie, biologie de la conservation, gestion des milieux naturels.

Ou

Licence professionnelle ou niveau équivalent (BAC + 3) relatif aux connaissances en écologie, biologie de la conservation, gestion des milieux naturels.

### COMPÉTENCES, CONNAISSANCES et APTITUDES :

- Capacité de **recherche, synthèse et analyse** bibliographique indispensable
- **Intérêt fort** pour le **monitoring** d'espèces, voire pour les **biostatistiques**.
- **Forte motivation par le travail de terrain.**
- **Connaissances naturalistes** appréciées en **entomologie** et **botanique**
- **Intérêt fort** pour la **compréhension du fonctionnement des écosystèmes et des populations d'espèces.**
- Ouverture, initiative et esprit de synthèse
- **Qualités rédactionnelles, relationnelles et organisationnelles (planning, rétro-planning, etc...).**
- Pratique des outils informatiques courants (traitement de texte, tableurs, cartographie SIG...) et de R
- **Autonomie**
- Permis B indispensable et véhicule personnel.

## **MODALITÉS DE STAGE :**

GRATIFICATION : conformément à la réglementation, le-la stagiaire bénéficiera d'une gratification correspondant à 15 % du plafond horaire de la Sécurité sociale. Depuis le 1er janvier 2024, ce plafond est fixé à 4,35 € par heure de présence active (soit environ 609 € par mois). Ce plafond étant modifié chaque année au 1er janvier, ce montant de gratification peut être amené à évoluer.

DURÉE DU STAGE : 5 mois d'avril à août OU 6 mois (préférence) de mars à août ou d'avril à septembre.

CONVENTION DE STAGE : obligatoire, tripartite entre CEN FC, stagiaire et université.

DÉBUT DE STAGE : à partir de **mars 2025**, à définir en fonction des disponibilités.

### LIEU :

Lieu d'accueil principal basé au siège du CEN Franche-Comté à **Besançon**.

Déplacements fréquents sur le département de la Haute-Saône (partie terrain).

### MATÉRIEL :

Le-la stagiaire utilisera son ordinateur personnel et pourra être amené-e à utiliser son véhicule personnel.

TEMPS DE TRAVAIL : 35h / semaine.

### CANDIDATURES :

CV et lettre de motivation à envoyer par courriel à [clement.henniaux@cen-franchecomte.org](mailto:clement.henniaux@cen-franchecomte.org) avec pour objet « *Candidature stage monitoring d'espèces patrimoniales – RNR Vallon de Fontenelay / Pelouses sèches de Champlitte* »

DATE LIMITE DE CANDIDATURE : **24 novembre 2024**